

Redevance à la baisse pour la BBC

Description

Le groupe audiovisuel public britannique, la BBC, ne bénéficiera pas de l'augmentation du montant de sa redevance pour les deux années à venir. Certes limitée à un niveau inférieur à celui de l'inflation, une augmentation de cette ressource versée par les téléspectateurs était pourtant prévue selon un accord portant sur la période 2007-2013 signé par le gouvernement de l'époque (voir le n°5 de *La revue européenne des médias* hiver 2007-2008). Le montant de la redevance devait croître de 2 % en 2011-2012 et d'un montant restant à déterminer situé entre 0 % et 2 % en 2012-2013. Le BBC Trust, organisme de contrôle et de gestion de la BBC, en a décidé autrement en septembre 2010, afin de répondre à la volonté du gouvernement britannique de faire des économies. Celui-ci a avalisé le gel de la redevance pour l'année budgétaire 2011-2012, mais il n'a pas tranché pour 2012-2013. Fixée à 145,50 livres (174 euros), en augmentation de 40 % depuis 2000, la redevance est la principale source de financement de l'audiovisuel public britannique. Le montant de sa collecte qui atteint les 3,7 milliards de livres (4,23 milliards d'euros), soit plus de 75 % de ses revenus, se trouvera ainsi réduit de 144 millions de livres (172 millions d'euros). Par ce geste, le BBC Trust anticipe-t-il une réforme à venir du mode de financement de la *Beeb* ?

Le rapport gouvernemental Digital Britain, publié en 2009, avançait en effet l'idée de ne plus réserver exclusivement la redevance à la BBC, mais en faire bénéficier également d'autres diffuseurs, en l'occurrence la chaîne privée ITV ou la chaîne publique Channel Four, financée par publicité, afin de contribuer au financement de leurs obligations de programmation (voir le n°12 de *La revue européenne des médias* automne 2009). Ainsi, le renouvellement de l'accord sur la redevance conclu aujourd'hui par le BBC Trust et dont l'expiration est mars 2013, pourrait être le point de départ d'une remise à plat du financement de l'audiovisuel britannique. Très critiquée par les politiciens de tous bords pour ses dépenses mesurées en notes de frais et en salaires versés à ses présentateurs vedettes comme à ses dirigeants, la BBC a annoncé au printemps 2010 sa volonté de réduire son train de vie, notamment en allégeant de 25 % la masse salariale de la direction générale, en supprimant 20 % de ses effectifs et en étalant sur huit ans une baisse de 10 % de sa production propre (voir le n°14-15 de *La revue européenne des médias* printemps-été 2010). Selon PDG, Mark Thompson, s'est engagé à économiser 1,9 milliard de livres d'ici à 2013. *« BBC devra prendre des décisions difficiles, après des années de gaspillages extraordinaires inadmissibles »* a déclaré, en juillet 2010, Jeremy Hunt, ministre britannique de la Culture, qui considère comme *« parfaitement envisageable »* une baisse du montant de la redevance à partir de 2012, proposition qui fera l'objet des prochaines négociations entre le gouvernement et la BBC prévues en 2011.

Sources :

- *« Grande-Bretagne : le gouvernement britannique menace la BBC de baisser la redevance audiovisuelle »*, *La Correspondance de la Presse*, 19 juillet 2010.
- *« BBC Trust proposes two years freeze to licence fee to 2013 »*, BBC Trust, bbc.co.uk, 16 septembre 2010.
- *« Grande-Bretagne : la redevance téléle gelée jusqu'en 2012 au moins »*, *La Correspondance de la Presse*, 17 septembre 2010.
- *« La BBC annonce le gel de la redevance »*, E.A., *La Tribune*, 17 septembre 2010.

Categorie

1. Economie
2. Un trimestre en Europe

date de création

22 mars 2010

Auteur

françoise